

Image not found or type unknown



obligation parents de logement d'un majeur

Par **popdudes**, le **06/08/2009** à **21:16**

Mon fils à 28 ans, il a terminé ses études (ingénieur en informatique), et vient de signer un CDI dans une société d'informatique. et pourtant il ne veut toujours pas quitter mon domicile (je suis propriétaire). Ma compagne, je vis en concubinage me met la pression, s'il ne part pas, c'est elle qui partira.

J'en ai marre et voudrais le forcer à partir et vivre sa vie. Que puis-je faire vis à vis de la loi et ne pas avoir de problèmes juridique, avant l'hiver.

Merci pour votre réponse et votre aide, dois-je prendre un avocat pour cela ?.

Daniel CAMPY